



Colloque

« établissements scolaires »

**mardi 10 mai 2016 - CAEN
9h30/16h30**

Le SNASUB-FSU organise un colloque portant sur le fonctionnement des établissements scolaires et les conditions de travail des personnels y exerçant.

Ce colloque est ouvert à tous les personnels, titulaires et non titulaires, qui souhaitent connaître la réglementation, les projets en cours sur la carte des agences comptables et toutes les questions qui traversent les collèges et les lycées.

Parmi les questions que nous aborderons ...

Quels sont les projets des autorités académiques en matière de carte des Agences comptables ?

Quel projet défend le recteur en matière de regroupement des établissements scolaires ?

Est-il juste de déqualifier les postes d'adjoints gestionnaires de A en B ?

Comment sont répartis les postes des personnels administratifs et de labos dans les établissements ?

Quels sont les droits des personnels en matière de temps de travail en collège et lycées ?

Quelles sont les modifications liées à la nouvelle indemnité (IFSE et CIA) ?

Quelles relations les collectivités territoriales doivent entretenir avec les établissements ?

Matin :

- compte rendu des groupes de travail sur la carte des agences comptables
- quel avenir pour les agences comptables, quel avenir pour les personnels ? Quelle mobilisation des personnels ?

Après-midi

- les relations avec les collectivités territoriales
- respect et reconnaissance de nos missions : requalifications, salaires et effectifs
- Le cadre réglementaire des personnels : temps de travail, indemnités, prime de Noël 2016

LE CONGE DE FORMATION SYNDICALE EST UN DROIT. UTILISEZ LE !

Pour s'inscrire au stage, il n'est pas nécessaire d'être syndiqué-e, il suffit d'être un agent en poste quelle que soit son affectation, fonctionnaire ou contractuel. Il faut :

- 1) télécharger le formulaire ci-dessous, le remplir et le donner à son supérieur hiérarchique
- 2) informer le SNASUB-FSU de votre inscription : snasub-caen@orange.fr / 06.11.64.15.57

[Télécharger le formulaire](#) à remplir et à donner à son supérieur hiérarchique pour obtenir une autorisation d'absence.

Les intervenants :



François Ferrette,
secrétaire académique
du SNASUB-FSU,
membre du Comité
technique académique
commissaire paritaire
SAENES



Philippe Lalouette,
Secrétaire d'intendance,
Amiens
commissaire paritaire
national SAENES



Sarah Gendry,
attachée,
Agent comptable,
Commissaire paritaire
AAE
Collège Marot,
Douvres-la-Délivrande



Patrick Beaudry,
secrétaire administratif,
adjoint-gestionnaire,
Collège Chartier,
Bayeux